



Pantin le 11 mars 2026

Objet : Préavis de grève : propreté urbaine

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du préavis de grève de la CGT en cours, nous, agents de la propreté urbaine accompagnés par la CGT, dont les missions s'exercent dans des conditions particulièrement exigeantes, marquées par une forte pénibilité physique, des contraintes importantes de sécurité et des incivilités auxquelles nous sommes confrontés, vous alertons sur la nécessité de la reconnaissance et de l'amélioration de nos conditions de travail.

C'est pourquoi, nous agents exigeons des réponses concrètes et immédiates aux revendications suivantes :

- Revalorisation du régime indemnitaire dans le cadre du RIFSEEP, avec une prise en compte réelle des sujétions et contraintes spécifiques du métier (pénibilité, manutentions répétées ; exposition aux déchets et aux risques sanitaires ; travail en extérieur et exposition aux intempéries...) À ce titre, nous exigeons une revalorisation de l'IFSE dans le cadre du RIFSEEP à hauteur de 300 € mensuels.
- Revalorisation de la rémunération du travail effectué les jours d'élections : nous sommes l'un des services qui n'a pas été valorisé lors de la dernière revalorisation des agents travaillant aux élections.
- Rénovation urgente des locaux du service, actuellement certains sont dégradés, notamment en raison de problèmes d'humidité, de moisissures, de joints détériorés et de trous dans les plafonds.
- Création ou aménagement d'un local sécurisé pour le stationnement des vélos des agents.
- Aménagement d'un local au rez-de-chaussée pour entreposer les bacs à sel. Actuellement, ceux-ci sont stockés dans un local aménagé en mezzanine, ce qui oblige les agents à les porter pour les descendre, augmentant les risques liés à la manutention.
- Renouvellement du matériel de travail dégradé ou obsolète notamment les chariot (matériel de nettoyage, outils, équipements et véhicules).
- Prise en compte réelle de la pénibilité des métiers de la propreté urbaine.

À défaut de réponses rapides et concrètes de la collectivité, les agents se réservent le droit d'amplifier leur mobilisation.

La CGT-Territoriaux de Pantin